

A remplir par Secteur de la Voirie

Manifestation	No	reçu	envoyé
---------------	----	------	--------

## CONCEPT DÉCHETS POUR MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations sujettes à autorisation ont l'obligation de fournir un concept déchets décrivant la gestion de la vaisselle réutilisable, le tri et l'élimination des déchets ainsi que le nettoyage du site<sup>1</sup>. Les prescriptions relatives à ce concept font partie intégrante de l'autorisation délivrée à l'organisateur-trice.

Le présent concept est à remettre à la Police locale au minimum **4 semaines avant le début de la manifestation**. Il sera ensuite soumis pour examen au Secteur de la voirie, qui prendra contact avec l'organisateur-trice, si nécessaire.

Police locale  
Grand Rue 37  
1700 Fribourg  
[police@ville-fr.ch](mailto:police@ville-fr.ch)

La Ville de Fribourg soutient les organisateurs-trices par la location du matériel de fête et la mise à disposition de personnel pour un soutien au montage et démontage. Ces services sont payants, mais une demande de gratuité peut être adressée au Conseil communal.

Les **commandes de matériel** (conteneurs, sacs, bancs, tables etc.) doivent être adressées à [magasin.economat@ville-fr.ch](mailto:magasin.economat@ville-fr.ch) 4 semaines avant la manifestation. Elles ne font pas partie du concept déchets.

Le **nettoyage** du site s'effectue en principe par l'organisateur. Pour les grandes manifestations, une demande de nettoyage doit être adressée à [dechets@ville-fr.ch](mailto:dechets@ville-fr.ch) 4 semaines avant la manifestation. Cette adresse peut être utilisée pour toute question concernant le nettoyage, le concept ou la gestion des déchets en lien avec la manifestation.

### 1. Informations générales

Nom de la manifestation			
Type de manifestation	<input type="checkbox"/> concert, festival	<input type="checkbox"/> manifestation politique	<input type="checkbox"/> Autre ?
	<input type="checkbox"/> événement sportif	<input type="checkbox"/> marché	.....
Site internet			
Organisateurs-trices			
Date de la manifestation	Du:	Au:	Nbre de jours:
Lieu de la manifestation			
Nbre de visiteurs attendus			
Avez-vous demandé du matériel de fête à la Commune (Voirie) ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Prévu

### 2. Responsable déchets

Les organisateurs-trices de manifestations sont tenu-e-s de nommer un-e « Responsable déchets » au sein de leur structure, qui veillera au respect du concept tel qu'accepté par la Voirie.

Nom et prénom		
Fonction		
Adresse		
Contact	Tél.	E-mail

<sup>1</sup> Selon la [Directive sur l'emploi de vaisselle réutilisable et la gestion des déchets lors des manifestations](#), du 1<sup>er</sup> janvier 2013

### 3. Stands

Stands	Nbre stands	Remarques
Uniquement boissons		
Uniquement nourriture		
Boissons + nourriture		
Stand de ravitaillement		
Autres stands		

### 4. Vente de boissons

Toutes les boissons doivent être servies dans des gobelets, verres ou tasses réutilisables. En principe, aucune bouteille ne sort des stands de vente. Le tri des bouteilles PET, boîtes en aluminium, bouteilles en verre, etc. s'effectue derrière les comptoirs des stands. Des sacs de tri PET et aluminium sont disponibles auprès de la Voirie.

Boissons	Bouteilles PET	Bouteilles verre	Ouvert (fûts)	Gobelets, verres, tasses réutilisables	Retour avec jetons	Consigne CHF
Minérales ouvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Minérales PET 3 dl	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	
Bières		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Vin		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Champagne		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Long Drink		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Café/thé				<input type="checkbox"/>		

### 5. Vente de nourriture

Il est possible de servir la nourriture sans assiettes: dans une pochette en papier (frites, churros, crêpes, etc.) ou dans une serviette (saucisses, sandwiches, etc.). Les bâtonnets pour remuer le café et les mini-fourchettes en bois ou plastique sont tolérés. La vaisselle en bois, coco ou bambou est interdite.

Nourriture vendue :				
	<i>réutilisable</i>	<i>type (assiettes, bols, autres) et matière :</i>	<i>Consigne CHF</i>	<i>jetable*</i>
<b>Vaisselle</b>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<b>Services</b>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
<b>Petits récipients**</b>				

\* Autorisé uniquement pour petites manifestation (voir ci-dessous)

\*\* P. ex. gobelets pour glace, coupe de fruits etc. – uniquement selon entente spéciale

## 6. Vaisselle réutilisable

Les manifestations de minime importance répondant aux critères suivants sont exemptes de l'obligation de la vaisselle réutilisable :

- durée inférieure à trois jours consécutifs ;
- moins de trois stands de boissons ou de nourriture ;
- fréquentation moyenne attendue inférieure à 200 personnes.

Location de la vaisselle réutilisable (quelle entreprise ?)		
Information des visiteurs (comment ?)		
Retour de la vaisselle	<i>au(x) stand(s) de vente de boissons/nourriture</i> <input type="checkbox"/>	<i>stand spécial pour le retour de la vaisselle</i> <input type="checkbox"/>
Remarques		

## 7. Tri des déchets

Les organisateurs-trices de la manifestation mettent en œuvre des mesures pour favoriser le tri des déchets et l'élimination séparée de ceux-ci.

X	Déchets produits	Collecte séparée : comment ?	Élimination finale : comment, par qui ?
<input type="checkbox"/>	PET	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> sacs PET-Recycling <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> dans des caisses	<input type="checkbox"/> repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Aluminium	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> sacs Alu-Recycling <sup>1</sup>	<input type="checkbox"/> repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Papier/carton d'emballages	<input type="checkbox"/> tri dans les stands <input type="checkbox"/> tri dans la manifestation	<input type="checkbox"/> repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Huiles usées	<input type="checkbox"/> tri dans les stands	<input type="checkbox"/> repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Mégots	<input type="checkbox"/> cendriers à disposition	
<input type="checkbox"/>	Ordures	<input type="checkbox"/> sacs noirs (facturation au poids) <input type="checkbox"/> conteneurs bleus (fact. au poids) <input type="checkbox"/> sacs bleus (taxés) <input type="checkbox"/> conteneurs bleus (y.c élimination)	<input type="checkbox"/> repris par l'organisateur <input type="checkbox"/> repris par la Voirie <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/>	Dépôt des déchets		<input type="checkbox"/> remorques « manifestations » <sup>3</sup> <input type="checkbox"/> .....

- 1 Sacs de collecte pour bouteilles PET et canettes en aluminium mis à disposition gratuitement, sur demande à l'Economat : [magasin.economat@ville-fr.ch](mailto:magasin.economat@ville-fr.ch)
- 2 Reprise des déchets collectés uniquement selon discussion préalable avec la voirie : [dechets@ville-fr.ch](mailto:dechets@ville-fr.ch) (facturation des prestations selon information donnée)
- 3 Remorque manifestations (uniquement pour grandes manifestations) à réserver à l'Economat [magasin.economat@ville-fr.ch](mailto:magasin.economat@ville-fr.ch)

## 8. Nettoyage

Les organisateurs-trices assurent que les tenancier-ère-s des stands :

<input type="checkbox"/>	sont informés-es avant la manifestation des exigences liées au concept de gestion des déchets (vaisselle réutilisable, tri et évacuation des déchets, nettoyage de la place, etc.).
<input type="checkbox"/>	nettoient régulièrement la surface de leur stand et débarrassent régulièrement les tables/bancs.
<input type="checkbox"/>	trient les déchets régulièrement et les amènent aux endroits prévus.

Les organisateurs-trices assurent que:

<input type="checkbox"/>	le périmètre de la manifestation est tenu propre pendant toute la manifestation.
<input type="checkbox"/>	les infrastructures de tri sont vidées régulièrement pendant toute la durée de la manifestation.
<input type="checkbox"/>	après le démontage des stands, les places sont nettoyées, les déchets triés et amenés aux endroits prévus.

Le nettoyage est effectué pendant la manifestation et à la fin de celle-ci par:

<input type="checkbox"/>	les responsables de l'organisation de la manifestation.
<input type="checkbox"/>	le Secteur de la Voirie de la Ville de Fribourg <sup>4</sup> .

<sup>4</sup> uniquement selon discussion préalable avec la Voirie ; facturation des prestations selon information donnée.

## 9. Plan des emplacements des poubelles et conteneurs de tri

<input type="checkbox"/>	Un plan des poubelles et conteneurs de tri est livré en annexe à ce document.
--------------------------	---

## 10. Remarques

Lieu .....

Date .....

Signature .....

***L'organisateur-trice, par sa signature, déclare avoir pris connaissance des présentes prescriptions qui, une fois validées par le Secteur de la voirie, feront partie intégrante de l'autorisation délivrée par la Police locale.***

## 11. Validation du concept (à remplir par le Secteur Voirie)

Nom	
Date	
Contrôle sur place par	<input type="checkbox"/> Police locale <input type="checkbox"/> Responsable concept déchets Voirie : concept des déchets <input type="checkbox"/> Responsable d'exploitation Voirie : déchets triés et nettoyage
Remarques	